

Mercredi 26 mai 2021 | 10h à 12h30 | En visioconférence

# RENCONTRE RÉGIONALE

## DES ACTEURS DU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



 **RÉGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Rencontre organisée en partenariat avec les membres du comité de pilotage de l'étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté :



## Table des matières

I. Présentation de l'événement .....	2
II. Mots d'ouverture.....	3
III. Présentation des résultats de l'étude régionale Corps Européen de Solidarité .....	7
IV. Table ronde : « Comment renforcer l'impact et développer l'accès au Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté ? » .....	7
V. Temps d'échanges entre les participants .....	12
VI. Clôture de la rencontre.....	15

*Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Joli Mois de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté et de la Semaine Européenne de la Jeunesse :*



## I. Présentation de l'événement

Lancé fin 2018 pour prendre la suite du Service Volontaire Européen (SVE), le Corps Européen de Solidarité (CES) est une initiative de l'Union Européenne qui vise à **favoriser la participation de jeunes de 18 à 30 ans à des activités de volontariat individuel ou collectif et à des projets de solidarité au local, en Europe et à l'international.**

Le Corps Européen de Solidarité donne ainsi aux jeunes la possibilité **de s'engager en faveur d'une Europe solidaire**, soudée et inclusive tout de manière très concrète la citoyenneté européenne.

Encore méconnu en Bourgogne-Franche-Comté, le Corps Européen de Solidarité constitue une **opportunité pour toutes les structures du territoire qui ambitionnent de renforcer la qualité et la diversité de l'offre globale de mobilité internationale à destination des jeunes bourguignons-franc-comtois**, en particulier les plus en difficultés. **Seules 6 organisations de Bourgogne-Franche-Comté** se sont déjà saisies du dispositif et bénéficient d'une labellisation de qualité. Toutefois, de nombreux acteurs de la région, investis dans le champ de la jeunesse, de l'action européenne et internationale, de la culture, de la cohésion sociale ou encore du développement durable, pourraient eux aussi s'engager dans le cadre de ce dispositif.

Comment **favoriser l'accessibilité de ce dispositif** pour les jeunes, son **appropriation** par les structures de la région et plus largement sa **territorialisation** ? Pour répondre à ce questionnement, une **dynamique de concertation régionale** a été impulsée en juin 2020 par la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et le réseau Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International), avec l'appui d'un comité de pilotage. Ainsi, **une étude régionale** a été menée pour identifier les besoins et les attentes des acteurs du territoire, repérer les freins réels et présumés à son développement et définir collectivement des pistes d'actions pour renforcer son déploiement en région.

Pour présenter et échanger sur les conclusions et les perspectives de cette étude, BFC International et la DRAJES co-organisent, en partenariat avec l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport et les membres du comité de pilotage de l'étude, une **rencontre régionale des acteurs du Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté** qui aura lieu le **jeudi 27 mai de 10h à 12h30 en visioconférence.**

Cette rencontre vise plusieurs objectifs :

- **Échanger autour des besoins, des attentes et des questionnements des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté relatifs au dispositif du Corps Européen de Solidarité :** présenter les résultats de l'étude régionale, discuter les propositions émises, définir leur faisabilité, identifier les acteurs souhaitant s'engager, etc. ;
- **Favoriser la mise en réseau, l'émergence d'initiatives collectives, la concertation et identifier des synergies** entre les acteurs du territoire : faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les acteurs novices et les acteurs expérimentés, favoriser l'identification de nouveaux partenaires potentiels, échanger sur les complémentarités avec d'autres dispositifs et imaginer des missions potentielles à développer pour les jeunes, etc. ;
- **Valoriser les initiatives menées par les acteurs et les jeunes engagés dans le cadre du CES :** permettre aux acteurs présents de prendre connaissance de projets novateurs et

inspirants afin de favoriser leur démultiplication sur d'autres territoires de la région et mieux rendre compte de leurs impacts ;

- Plus largement, poursuivre et renforcer une dynamique régionale de concertation **sur le volontariat européen en région**, dans un esprit multi-acteurs et concerté.

## II. Mots d'ouverture

### Mme Béatrice ANGRAND, Présidente de l'Agence du Service Civique

Mme Béatrice ANGRAND introduit la séance en remerciant les acteurs de leur présence, ainsi que la DRAJES, BFC International et les membres du comité de pilotage pour la conduite de cette étude régionale. La Présidente de l'Agence fait part de son attachement à la Bourgogne-Franche-Comté du fait de ses anciennes fonctions au sein de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), et surtout car il s'agit d'un territoire très actif dans le volontariat franco-allemand, notamment dans le domaine du sport. Il subsiste un fort potentiel sur le territoire en faveur des échanges internationaux, européens et interculturels de jeunes et la rencontre de ce jour renforce encore davantage cette dynamique.

Créée en 2010, l'Agence du Service Civique est en charge du déploiement de son programme éponyme depuis 2016, du programme Erasmus + Jeunesse et Sport et du Corps Européen de Solidarité (CES) depuis sa création en 2018. La prise en charge par l'Agence de ces dispositifs au service de la citoyenneté, de l'autonomie des jeunes et de la mobilité internationale, permet de construire des synergies entre les programmes, renforcer le travail avec les partenaires de terrain, et d'imaginer un parcours d'engagement pour les jeunes. Par exemple, les jeunes peuvent tout à fait débiter leur engagement par un service civique puis poursuivre avec une mobilité européenne ou un projet de solidarité via le CES. En somme, la coordination de ces différents dispositifs présente un intérêt certain pour un opérateur de l'État telle que l'Agence du Service Civique.

En termes d'actualités, l'Agence a connu un niveau d'activité assez important en raison du plan de relance initié par l'Etat : lors de l'été 2020, le gouvernement a pris la décision d'octroyer jusqu'à 100 000 missions supplémentaires d'ici la fin de l'année 2021 pour le Service Civique. Cette initiative permettra donc à près de 245 000 jeunes de s'engager dans une mission en France ou à l'international. Quant aux dispositifs européens, le programme Erasmus+ dans son ensemble (éducation et formation, jeunesse et sport) ainsi que le Corps Européen de Solidarité, vont bénéficier d'une augmentation des moyens à hauteur de 80% pour la programmation 2021-2027. Aussi, dans la perspective de la présidence française à l'Union Européenne, la dimension européenne de l'Agence va être renforcée sous réserve du vote du Conseil d'Administration. L'objectif de ce renfort serait de créer une 10<sup>ème</sup> thématique<sup>1</sup> autour de l'Europe, qui ouvrirait le champ pour 2 000 missions réservées à des jeunes en Service Civique engagés en France ou en Europe.

Enfin, cette semaine dédiée à la *Youth Week* (Semaine Européenne de la Jeunesse) est pilotée par la Commission Européenne tous les deux ans. D'ailleurs, la Rencontre Régionale des Acteurs du Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit dans ce cadre. L'Agence a

---

<sup>1</sup> Les 9 thématiques du Service Civique : Environnement, Culture et loisirs, Sport, Santé, Éducation pour tous, Développement international et aide humanitaire, Solidarité, Mémoire et citoyenneté, Intervention d'urgence en cas de crise. Pour plus d'informations : <https://www.service-civique.gouv.fr/page/les-thematiques-de-missions>

pour objectif de mettre en lumière la nouvelle programmation du CES, mieux faire connaître les opportunités de ce dispositif auprès des organismes déjà impliqués mais aussi auprès de structures novices dans les projets européens *via* un forum ouvert. D'autre part, l'Agence désire favoriser concrètement la participation des jeunes et la promotion entre pairs, grâce à la création officielle d'*Europeers*, le réseau des ambassadeurs des programmes européens de la jeunesse. L'enjeu territorial autour de l'Europe est central, mais reste pourtant encore rare en région. Ainsi, les temps collectifs, à l'image de la rencontre de ce jour, ont pour vocation d'échanger autour des programmes, et surtout de créer un réseau d'acteurs engagés au niveau local. Ces dispositifs de mobilité facilitent le lien entre les niveaux local, européen et international, font entrer l'Europe sur les territoires et permettent aux jeunes de zones rurales comme urbaines de se sentir citoyens européens.

Madame ANGRAND remercie les DRAJES, désormais rattachées aux rectorats, pour leur implication, et plus particulièrement les REIJ (Réfèrent Europe et International pour la Jeunesse), qui jouent un rôle central sur les territoires pour la promotion, la diffusion de l'information et l'accompagnement des acteurs autour des programmes de mobilité internationale.

L'étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté est l'occasion de mobiliser davantage de jeunes et de structures encore novices sur les programmes européens, renforcer la coopération intra-réseau, améliorer la qualité des projets, *etc.* Il existe également une dimension transfrontalière importante en région : des projets existent à Dijon ou Nevers. L'étude met également en exergue des pistes intéressantes, par exemple au sujet de l'information faite aux jeunes et de sa diffusion par les pairs (*Europeers* pourrait être adapté au niveau local). Il y a également un réel enjeu d'information et de formation des acteurs de jeunesse, qui sont tous des multiplicateurs (animateurs, enseignants, parents, conseillers d'orientation Pôle Emploi, *etc.*) et peuvent renforcer l'existant en permettant aux porteurs de projets peu informés ou hésitants de sauter le pas et s'engager. Il semble primordial de mettre en œuvre une démarche d'identification de relais locaux, qui représente un levier d'action efficace. Les acteurs et jeunes seront plus sensibles à des exemples de projets menés sur leurs territoires qu'à des projets réalisés de l'autre côté du globe.

La jeunesse d'aujourd'hui désire s'engager et contribuer au « monde d'après ». Cette génération est habituée, avec l'essor des réseaux sociaux, à participer et à donner son avis de manière immédiate. Cette dynamique impacte leur mode de fonctionnement et crée un désir de solidarité. On a pu observer pendant la pandémie que de nombreux jeunes sont allés rendre service et ont donné du temps à différentes causes de manière informelle. Or, le CES et/ou le Service Civique peuvent offrir un cadre à cet élan de solidarité afin d'approfondir leur engagement. L'objectif global est donc d'aider la jeunesse à se saisir des outils à sa disposition, de mieux appréhender les différentes cultures, les langues pratiquées en Europe ou le contexte interculturel, tout en facilitant la coopération entre les pays d'Europe.

Il est donc souhaitable que, grâce à ces expériences de mobilité à l'international, les jeunes acquièrent des clés de compréhension du fonctionnement de l'Europe, trop souvent perçue comme éloignée, alors même qu'il s'agit d'un acteur majeur dans la prise de décisions impactant le niveau national. Il est capital que les jeunes puissent décrypter ce qui se passe au Parlement Européen, à Bruxelles, afin d'éviter le sentiment de déposssession. Le travail collectif autour de la mobilité éveille la curiosité pour l'Europe, génère un sentiment d'appartenance et une envie de s'engager en faveur d'une citoyenneté européenne active.

## **Mme Marité CATHERIN, Présidente de la Maison des Jumelages et de la Francophonie d'Auxerre et Administratrice Déléguée à la Mobilité internationale de BFC International**

Mme Marité CATHERIN remercie Mme Béatrice ANGRAND, Présidente de l'Agence du Service Civique, M. Jean-François CHANET, Recteur de la Région Académique de Bourgogne-Franche-Comté et Mme Natalie ALBERT-MORETTI, Rectrice de l'Académie de Dijon, pour leur présence à cette rencontre ; Mme. Andrée GAUTHIER, Déléguée Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, et M. Azzedine M'RAD, Adjoint à la DRAJES et Chef du pôle Jeunesse, Engagement et Vie Associative, pour la qualité du partenariat et la coordination de cette étude régionale ainsi que les membres du comité de pilotage pour leur implication et soutien dans la conduite de ce travail de longue haleine.

BFC International est un réseau régional multi-acteurs fédérant environ 150 membres en Bourgogne-Franche-Comté (des collectivités territoriales, des établissements scolaires, des associations, *etc.*) tous engagés dans le champ de la coopération et la solidarité internationale. La finalité du réseau est de renforcer l'impact et la qualité des projets de coopération et de solidarité internationale sur le territoire régional et à l'international tout en favorisant les mutualisations et les synergies entre les acteurs. L'association et son équipe salariée s'appliquent à offrir un accompagnement à ces mêmes acteurs dans le montage de projets, selon leurs attentes et besoins, et sur le long terme.

Le réseau BFC International est engagé depuis plusieurs années dans le champ de la mobilité internationale, qu'il s'agisse de projets de mobilité collective comme les chantiers *Jeunesse et Solidarité Internationale – Ville, Vie, Vacances et Solidarité Internationale* (JSI-VVV/SI), ou de mobilité individuelle comme le *Service Civique à l'International et en Réciprocité* (SCIR). Membre de la Plateforme régionale « Agitateurs de Mobilité », BFC International agit aux côtés et en complémentarité des acteurs du territoire en apportant un accompagnement de qualité à toutes les structures qui en font la demande.

Depuis 2018, BFC International travaille en étroite collaboration avec la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et oriente l'ensemble de ses actions afin de favoriser l'accessibilité de la mobilité et de l'engagement citoyen à l'international à tous les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté, en particulier ceux issus de Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ou de Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). Dans le cadre de leur partenariat, la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et BFC International ont souhaité initier une dynamique de concertation régionale et de mutualisation autour du Corps Européen de Solidarité — un dispositif de mobilité européenne encore méconnu en région — mais qui pourrait bénéficier à de nombreux jeunes et structures du territoire et ainsi renforcer l'offre de mobilité internationale accessible en région.

Convaincus du potentiel de développement de ce dispositif, plusieurs acteurs de Bourgogne-Franche-Comté se sont donc réunis en juin 2020 au sein d'un comité de pilotage pour conduire une étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté.

Ce travail visait à répondre à plusieurs enjeux :

- S'appuyer sur une approche territorialisée et multi-acteurs, dans le but de mieux connaître l'engagement des structures du territoire dans le Corps Européen de Solidarité ;
- Réfléchir aux conditions de mobilisation de nouvelles structures et de nouveaux jeunes, en particulier ceux éloignés de la mobilité européenne et internationale ;
- Développer de nouveaux outils à destination des acteurs du territoire pour faciliter leur accès au dispositif et agir là où c'est nécessaire ;

- Se retrouver régulièrement afin de renforcer la concertation et l'émergence de projets mutualisés, tout en veillant à la cohérence et à l'efficacité des actions en matière de volontariat européen.

La rencontre de ce jour incarne donc l'occasion d'échanger autour des principaux résultats de l'étude régionale, de bénéficier du retour d'expérience des structures du territoire ayant déjà mobilisé le CES et de définir ensemble une feuille de route commune pour permettre à davantage de jeunes et de structures de la région de bénéficier d'une mobilité réussie en Europe.

Cette première rencontre sur le Corps Européen de Solidarité pourra par la suite être complétée, en fonction des besoins et attentes spécifiques des acteurs, par des temps d'appui-conseil individualisés assurés par l'équipe de BFC International en lien avec la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport.

### **M. Azzedine M'RAD, Adjoint à la Déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et Chef du pôle Jeunesse, Engagement et Vie Associative**

M. M'RAD ouvre à son tour la rencontre régionale en remerciant Mesdames ANGRAND et CATHERIN, ainsi que tous les intervenants et participants. Il souligne également que M. le Recteur Jean-François CHANET clôturera, aux côtés de Mme la Rectrice Nathalie ALBERT-MORETTI, le webinaire pour faire part de sa mobilisation sur les questions de l'engagement à l'international.

Le partenariat entre la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et BFC International est basé sur une volonté commune de coopération afin de promouvoir et développer l'ouverture au monde et l'engagement des jeunes de Bourgogne-Franche-Comté. Ce partenariat a permis l'animation d'une dynamique territoriale autour du Corps Européen de Solidarité, qui se traduit notamment par l'organisation de temps de rencontres et d'échanges réguliers comme celui d'aujourd'hui, où plus d'une cinquantaine d'acteurs du territoire participent.

Plus spécifiquement, la conduite de l'étude sur le Corps Européen de Solidarité vise à mettre en avant l'ensemble des acteurs associatifs, des collectivités territoriales et autres acteurs de Bourgogne-Franche-Comté qui s'engagent depuis de nombreuses années dans l'accompagnement des jeunes et leur permettent de vivre une expérience de mobilité sortante et entrante, de se rencontrer, d'apprendre et d'échanger. Cette dynamique territoriale s'est traduite par une forte mobilisation et implication du comité de pilotage régional qui s'est réuni régulièrement et a été force de proposition tout au long de l'étude.

M. M'RAD remercie également les chevilles ouvrières qui œuvrent pour la mobilité internationale au quotidien : Mme Patricia CHASTEL, Référente Europe et International Jeunesse (REIJ) de Bourgogne-Franche-Comté, qui s'est fortement engagée aux côtés de l'équipe technique de BFC International, M. Bernard TROUILLET en charge du Service Civique en Bourgogne-Franche-Comté, grâce à qui des liens peuvent être tissés entre les différents programmes de mobilité internationale. L'énergie fournie pour la jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté, voire du monde, puisqu'il est question de mobilité européenne et internationale, et un service rendu de qualité sont des engagements qui continueront de se concrétiser à travers cette dynamique et mobilisation régionale. La DRAJES quant à elle, continuera de s'engager aux côtés de tous les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté.

### III. Présentation des résultats de l'étude régionale Corps Européen de Solidarité

Pour consulter les résultats de l'étude, merci de vous référer directement au rapport d'étude ou à la synthèse disponibles sur le site web de BFC International<sup>2</sup>.

### IV. Table ronde : « Comment renforcer l'impact et développer l'accès au Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté ? »

#### M. Kévin LE GAL, Accompagnateur de projets à l'Atelier Mobilité Léo Lagrange de Dijon

L'Atelier Mobilité Léo Lagrange fait partie de la Fédération Léo Lagrange, et est situé à Dijon. La structure accompagne les jeunes dans leurs projets de citoyenneté, de mobilité internationale et aussi de construction de leur projet professionnel et d'avenir. L'association coordonne des projets de mobilité de jeunes à travers le CES depuis plusieurs années, dont l'un d'eux est récurrent : le projet VTI (*Volunteering for Tolerance and Involvement*) permettant d'envoyer des jeunes pour des missions de volontariat court-terme au sein de l'association partenaire EIVA (*Empower - Innovate - Value - Act*), en Roumanie. L'objectif est d'offrir un accompagnement complet et solide aux jeunes, avant, pendant et après leur mission, leur permettant ainsi de vivre une expérience réussie d'engagement à l'international.

*Selon vous, quels atouts présente le dispositif Corps Européen de Solidarité pour les acteurs du territoire régional ? Quels ont été les principaux impacts des projets menés dans le cadre du CES pour votre structure ?*

L'un des atouts majeurs du CES réside dans la prise en charge très complète des frais liés au séjour du jeune. Parfois certains peuvent être dans des situations financières complexes, et ce programme peut leur permettre de vivre une expérience à l'international sans se poser la question du surcoût engendré. Ce programme est également pensé pour être accessible à tous les jeunes, quel que soit leur profil. Ainsi, la motivation à s'engager va primer sur le bagage scolaire ou l'expérience professionnelle capitalisée. Le programme propose un large champ de thématiques de missions pouvant permettre aux jeunes de s'ouvrir à des nouvelles perspectives (environnement, social, protection de l'environnement, citoyenneté, etc.). Enfin, l'accompagnement des jeunes dispensé dans le cadre du programme exige une certaine qualité et implication des structures d'accueil et d'envoi. Ensemble, elles assurent au jeune un suivi avant, pendant et après le projet qui lui permet de prendre du recul sur l'expérience vécue, de donner du sens au projet mené, de mettre en mots les apprentissages acquis, de prendre conscience de l'évolution personnelle, etc.

Ensuite, la force d'engagement que ces projets peuvent générer par la suite est considérable. L'équipe de l'Atelier Mobilité est souvent impressionnée par les changements intervenus chez le jeune entre son départ et son retour. De nombreux volontaires rentrent avec une envie d'agir, de coconstruire des projets avec d'autres jeunes et de partager leur expérience pour donner envie de partir à leurs pairs. Les jeunes sont les meilleurs ambassadeurs de la mobilité internationale et des projets réalisés lors de leur volontariat. A titre d'exemple, suite à la deuxième édition du projet VTI, 6 jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) volontaires du programme, ont pu reprendre un parcours d'études ou trouver un emploi. Plusieurs se sont aussi investis au sein de la structure à

---

<sup>2</sup> Site web de BFC International : [www.bfc-international.org](http://www.bfc-international.org)

leur retour et continuent de dynamiser les activités au niveau local ce qui est une réelle source de satisfaction pour l'association.

*Que conseilleriez-vous aux acteurs du territoire intéressés ou souhaitant s'engager dans la mobilité internationale avec le Corps Européen de Solidarité ?*

Pour s'engager dans le CES, il est important que les primo arrivants ne soient pas seuls et le cas échéant, qu'ils n'hésitent pas à solliciter le réseau ou les structures ayant déjà de l'expérience dans le programme, ou les acteurs ressources du programme ou territoire. S'engager dans le programme peut sembler compliqué mais les bénéfices constatés seront à la hauteur des espérances. Il est nécessaire de maintenir un contact et une communication importante avec les futurs volontaires, leur faire confiance car lorsqu'un espace d'expression leur est laissé, que le tuteur est à l'écoute de leurs besoins et/ou de leur créativité, les résultats obtenus sont souvent impressionnants.

### **Mme Isabelle PERASSO-BIARD, Chargée de mission Mobilité internationale à la Ville de Nevers**

La Mairie de Nevers est accréditée depuis 2009 pour réaliser des projets de volontariat européen, et a accueilli son premier jeune en 2011. L'objectif de la collectivité consistait à faire connaître ce programme auprès des jeunes nivernais et de les inciter à partir en étant appuyés dans le processus par la mairie. Ainsi, la Ville accueille chaque année un ou deux volontaires pour être ambassadeurs de la mobilité auprès des jeunes du territoire. En 10 ans, 17 volontaires ont été accueillis et la Ville a accompagné au départ une soixantaine de jeunes. Dans certains cas, la Ville a pu coordonner des projets d'envoi, parfois en envoyant un jeune au sein d'une organisation partenaire à l'étranger, ou en endossant un rôle de soutien pour envoyer les jeunes au sein d'autres structures, notamment lorsqu'ils trouvent une organisation d'envoi en France qui relève d'un autre organisme que la Ville.

Pour rappel, la Ville de Nevers se trouve au cœur d'un département rural, où les jeunes ne sont pas nombreux. Néanmoins, elle a pu accompagner plus de 60 jeunes en 10 ans avec des profils très variés et via des dispositifs différents. Les accompagnements dispensés étaient plus ou moins approfondis, selon leurs besoins. Les volontaires accueillis sont d'une grande aide pour la collectivité et plus largement pour le territoire, car ils ont contribué à l'envoi de beaucoup de jeunes nivernais.

*Selon vous, quels atouts présente le dispositif Corps Européen de Solidarité pour les acteurs du territoire régional ? Quels ont été les principaux impacts des projets menés dans le cadre du CES pour votre structure ?*

L'accueil de volontaires est une richesse incroyable, tant sur le plan humain que professionnel. Chaque volontaire accueilli amène sa personnalité, sa vision du monde, son regard sur les activités de la Ville et incite à une remise en question de ses pratiques quotidiennes. L'impact sur les jeunes nivernais que les volontaires rencontrent est aussi important puisque beaucoup prennent connaissance de l'existence du volontariat européen et des possibilités qui s'offrent à eux. Même si les jeunes accueillis ont souvent des profils brillants, ou réalisent leurs études à l'international, la Ville touche aussi des publics très différents au niveau local, en accompagnant des jeunes envoyés par ses partenaires de terrain comme la Mission Locale ou le Bureau Info Jeunesse. Les personnalités des jeunes accueillis marquent les jeunes du territoire, déclenchent l'envie de découvrir un autre pays et de vivre une mobilité. Même si un volontaire ne se substitue pas à un

salarié, sa présence améliore considérablement l'offre de service proposé par la collectivité. En effet, la communication de jeunes à jeunes peut être plus efficace et le langage est plus fluide avec les jeunes volontaires. Tous ces éléments conduisent finalement à un accompagnement de qualité au bénéfice des jeunes du territoire souhaitant partir à l'étranger.

*Que conseillerez-vous aux acteurs du territoire intéressés ou souhaitant s'engager dans la mobilité internationale avec le Corps Européen de Solidarité ?*

Si un acteur est passionné par la mobilité, alors il ne doit pas hésiter à s'engager, malgré tous les obstacles susceptibles d'être rencontrés. Toute la complexité du programme européen, supposée ou réellement rencontrée, ne sert qu'à s'améliorer, se poser les bonnes questions et faire mûrir le projet de sa structure le plus possible afin qu'il soit fiable. En effet, il est important de ne pas perdre de vue que le projet bénéficiera au jeune, d'où l'importance de la labellisation certifiant la qualité du projet. L'accompagnement doit être sérieux et approfondi pour les jeunes accueillis ou envoyés.

En somme, il ne faut pas se laisser désarçonner par l'aspect administratif et ne pas oublier la présence des réseaux régionaux et nationaux. Il est aussi utile de participer aux rencontres nationales organisées par l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport qui sont des temps enrichissants, où différents acteurs peuvent se rencontrer, confronter les projets, les expériences et les difficultés. Même si les collectivités sont peu nombreuses à s'engager par rapport aux associations, elles procèdent à des échanges fréquents de pratiques, de conseils ou d'aspects plus spécifiques autour de ces programmes, de l'envoi et de l'accueil. Les bénéficiaires sont largement supérieurs aux difficultés.

### **Mme Amanda YAHAUT, Ancienne volontaire en Service Volontaire Européen au sein de la Ville de Nevers**

Amanda YAHAUT, ancienne volontaire originaire de *Cento* (Italie) et est actuellement en dernière année de Master à l'Université de *Modena e Reggio Emilia*. Elle a réalisé un SVE (Service Volontaire Européen) en 2017, au sein de la Ville de Nevers, et avait pour mission principale de promouvoir la mobilité internationale auprès des jeunes du territoire.

Cette mission se matérialisait notamment par la conduite d'entretiens individuels ou collectifs menés en milieu scolaire, l'animation d'événements « portes ouvertes » lors desquels les possibilités de mobilité internationale après le lycée étaient présentées aux élèves. Par la suite, Amanda assurait également un suivi des jeunes intéressés, couvrant tout le processus de sélection et de candidature au projet de mobilité (appui dans la rédaction de CV, lettre de motivation, préparation au départ). Amanda a également participé à une émission de radio mensuelle nommée « Carnet d'Europe » pour échanger autour des thématiques telles que la jeunesse, la culture et la mobilité. Enfin, une fois par semaine, elle animait un club de langues pour les locaux : une soirée informelle avec différentes tables rondes pour pratiquer les langues étrangères.

### **Mme Iryna LUKIANENKO, Ancienne volontaire en Service Volontaire Européen au sein de la Ville de Nevers**

Iryna LUKIANENKO, ancienne volontaire originaire de *Kiev* (Ukraine), a réalisé son SVE au sein de la Ville de Nevers en 2014. Lors de sa mission, elle a participé à la sensibilisation des jeunes du

territoire à la citoyenneté et à la mobilité européenne tout en les accompagnant dans leurs démarches pour partir à l'étranger.

Une seconde partie de sa mission consistait à impliquer les jeunes dans une simulation de parlement européen. Ainsi, Iryna a mobilisé un groupe de lycéens de Nevers et s'est rendu à Rennes pour échanger avec d'autres jeunes autour de l'adoption d'un texte de loi et débattre autour de ce dernier comme au Parlement européen. Iryna a pu participer à l'organisation d'évènements internationaux avec des habitants de Nevers issus de différentes origines. A la suite de son expérience au sein de la Ville de Nevers, Iryna a suivi un Master en France par le biais du programme Erasmus+ qu'elle a terminé en 2017. Depuis, Iryna travaille à Paris et a obtenu la nationalité française en 2020.

### **Mme Sarah BASTABLE, Référente des activités internationales au sein des Céméa de Bourgogne-Franche-Comté**

Les Céméa de Bourgogne-Franche-Comté sont un mouvement d'éducation nouvelle sous forme associative. La structure s'intéresse de près à toutes les questions autour de l'éducation pour tous les publics, dans une perspective de participation, d'autonomisation et d'amélioration de leur cadre de vie. Depuis longtemps, le volontariat est perçu par les Céméa comme un espace de participation des jeunes dans la société. L'association envoie des jeunes du territoire en Europe grâce au programme SVE, depuis 2001.

Quelques années plus tard, l'association a mené une réflexion autour de son projet, notamment sur l'accueil de jeunes, dans un souci de renforcer la réciprocité et d'accueillir pour mieux envoyer. Ainsi, en 2017, les Céméa ont construit leur premier projet d'accueil et ont accueilli 10 jeunes depuis cette date. Le projet a été monté en partenariat avec les associations du quartier dans lequel les Céméa sont implantés notamment. Les Céméa sont officiellement une structure d'accueil mais les volontaires accueillis réalisent une grande partie de leur mission également au sein d'autres structures du quartier (Résidence Seniors, association d'aide aux devoirs, association accompagnant des personnes migrantes, etc.). Ce fonctionnement et ces interventions croisées permettent un maillage avec les structures locales, une rencontre avec des publics très variés et créent une forme de mobilité à l'intérieur même du territoire.

*Selon vous, quels atouts présente le dispositif Corps Européen de Solidarité pour les acteurs du territoire régional ? Quels ont été les principaux impacts des projets menés dans le cadre du CES pour votre structure ?*

Même si, sur le plan administratif, le CES est plutôt complexe, il s'agit d'un programme accessible et pouvant donner lieu à une ouverture sur d'autres programmes par la suite, en offrant la possibilité de réaliser de nouveaux projets et partenariats locaux ou internationaux.

Par exemple, les Céméa ont découvert et expérimenté le volet Éducation et Formation du programme Erasmus+ après avoir expérimenté le SVE. Ils ont également développé leurs partenariats locaux et internationaux grâce au CES, en créant une dynamique locale. En termes d'organisation interne, les volontaires européens permettent de former une équipe internationale, ce qui est une richesse lorsqu'une structure souhaite réfléchir à des notions autour de l'interculturalité. Les volontaires offrent par exemple un soutien linguistique aux équipes de Céméa via des ateliers d'anglais hebdomadaires.

La visibilité du projet est aussi un levier de mobilisation, à la fois de volontaires et de bénévoles au niveau local. L'association propose toujours aux volontaires au retour de leur mission de s'engager en Service Civique au sein de Céméa pour aider d'autres jeunes à partir et guider ceux qui sont accueillis.

De même, le territoire peut être impacté par ces mobilités, d'où l'importance de travailler en réseau et de perpétuer ce fonctionnement. L'augmentation de 80% des moyens pour les programmes européens est une excellente nouvelle car, bien souvent, il y a plus de jeunes que de places disponibles pour partir en mobilité. Ainsi, la création de nouvelles places à l'accueil comme à l'envoi et l'assurance d'un accompagnement de qualité augmentent considérablement l'attractivité du territoire pour les jeunes souhaitant effectuer un volontariat.

*Que conseillerez-vous aux acteurs du territoire intéressés ou souhaitant s'engager dans la mobilité internationale avec le Corps Européen de Solidarité ?*

L'engagement dans le Corps Européen de Solidarité, un programme très riche, implique une réelle envie et implication de la part de la structure. Or, il est capital de trouver un appui auprès des acteurs du territoire déjà engagés dans ce dispositif afin d'en faciliter l'accès, de bénéficier de conseils et d'écoute. Les Céméa souhaitent par la suite proposer des ateliers d'écriture en partenariat avec BFC International, afin de soutenir les structures du territoire dans le processus de labellisation de qualité.

### **Mme Paola MELOSU, Déléguée Régionale de Solidarités Jeunesses au sein du Centre de Beaumotte**

Le Centre de Beaumotte est un lieu de vie situé en milieu rural, au cœur de la Haute-Saône qui accueille des volontaires et bénévoles depuis 1981. L'objectif premier consistait à ne pas rester dans l'entre soi mais plutôt d'inciter à une large ouverture interculturelle au niveau local.

L'association accueille des volontaires en provenance de 40 pays différents et passe par le réseau Solidarités Jeunesses pour envoyer des volontaires. Le Centre de Beaumotte est spécialisé dans le volontariat collectif et accueille environ 17 jeunes par an à travers différents dispositifs tels que le CES ou le SCIR. Tous les volontaires internationaux participent au quotidien et à l'animation du lieu de vie, aux côtés des français (public intergénérationnel de 15 à 60 ans), accueillis tout au long de l'année. Les missions s'organisent autour de rencontres, d'activités concrètes comme la restauration du patrimoine culturel local, en hiver comme en été, sur du court et moyen terme.

*Selon vous, quels atouts présente le dispositif Corps Européen de Solidarité pour les acteurs du territoire régional ? Quels ont été les principaux impacts des projets menés dans le cadre du CES pour votre structure ?*

Au Centre de Beaumotte, les volontaires font vivre les projets au quotidien grâce à leur présence, ce qui suscite des curiosités auprès de populations locales les incitant à venir visiter le Centre, découvrir ses activités, et potentiellement partir en mobilité, à la vue de jeunes originaires d'autres pays. Souvent, la visite au sein du Centre permet de lever certains freins et d'enrayer la peur de la mobilité géographique. Grâce à ce fonctionnement, le Centre de Beaumotte peut attirer de nouvelles personnes, bénévoles, etc. mais surtout d'autres associations locales souhaitant coopérer en faisant intervenir le Centre sur des ateliers de recyclage ou des cours d'anglais chez les jeunes de MFR (Maisons Familiales Rurales) ou d'autres associations d'éducation populaire. Ces structures voient au-delà de la charge administrative ou du niveau de diplôme pour permettre

aux volontaires de participer à des actions, d'expliquer la culture de leur pays à des enfants, adolescents ou adultes.

Le volontariat européen est une grande richesse qui permet de faire rayonner l'association au niveau régional. En effet, lorsque les volontaires visitent la région, ils deviennent ambassadeurs de la mobilité : si des personnes voient un groupe visiter un musée ou autre infrastructure, cela suscite leur curiosité et engendre un essaimage d'information. A la fin, l'objectif est que les volontaires repartent et disséminent les valeurs de la solidarité internationale, de justice sociale, de mixité dans leur pays car ils rencontrent, lors de leur volontariat, des personnes qu'ils n'auraient jamais rencontrées en dehors de ce cadre. Cela permet de grandir, de se transformer et diffuser ce qui est appris, en créant ainsi une citoyenneté européenne et internationale.

*Que conseillerez-vous aux acteurs du territoire intéressés ou souhaitant s'engager dans la mobilité internationale avec le Corps Européen de Solidarité ?*

Au-delà des conseils dispensés par les autres intervenants qui sont tout à fait judicieux, toutes les structures du territoire sont conviées à venir sur site découvrir le Centre et ses activités. En effet, ce lieu est une grande maison où le quotidien est vécu avec les volontaires, où les repas sont partagés. Toute personne intéressée pour construire un projet d'accueil sera la bienvenue car observer et vivre une expérience de ce type est le moyen le plus impactant pour se lancer dans l'écriture du dossier.

## **V. Temps d'échanges entre les participants**

### **Mme Muriel MARTY, Ville de Nevers**

Mme MARTY salue le dynamisme du réseau en Bourgogne-Franche-Comté autour de thématiques telles que la jeunesse et l'Europe, et la qualité de la collaboration des acteurs du territoire dans ce domaine.

Pourtant, la période exceptionnelle liée à la COVID-19 impose un rythme à vue, sans projection possible pour toutes les structures du territoire, y compris les collectivités territoriales. À la Mairie de Nevers, les événements ont été annulés les uns après les autres. Cependant, l'accueil des jeunes volontaires a été maintenu et s'est effectué dans de bonnes conditions, bien que cela ait suscité beaucoup de questionnements en amont. Toutes les périodes de confinement ont renforcé ce besoin chez les jeunes de retisser des liens. Dès lors, la mise en place de nouveaux projets est une aubaine car beaucoup d'entre eux, souffrant de l'isolement, vont pouvoir reprendre une bouffée d'oxygène.

Aujourd'hui, la Ville de Nevers accompagne deux volontaires européens : une jeune roumaine au sein de la Mairie, et une jeune nivernaise envoyée à l'international. La première volontaire participe beaucoup à la vie de la Ville, ce qui est très enrichissant au niveau humain, tout en étant un atout pour la ville et les neversois. La seconde volontaire, lors de son retour, a fait savoir que ces deux mois passés à l'international ont été les plus riches de sa vie, malgré sa réticence et ses divers questionnements autour de son orientation avant son départ. En définitive, tous les témoignages de ce jour sont très représentatifs de la réalité et cela confirme l'importance majeure de partager ces expériences.

### **M. Mohamed ANNACHATE, Franche-Comté Boussole**

Les mots des différents intervenants témoignent de belles expériences dans le cadre du Corps Européen de Solidarité. En 2018, Franche-Comté Boussole a accompagné à distance deux jeunes en BTS « Gestion et Maîtrise de l'Eau » du lycée de de Nevers, qui s'apprêtaient à réaliser un stage. Ces deux jeunes souhaitaient réaliser leur stage au Maroc et l'association a pu leur trouver une structure d'accueil dans la ville de Demnate (Maroc) au sein de Lydec, l'Office National de l'Electricité branche Eau, soit l'équivalent d'EDF en France. Malgré plusieurs difficultés rencontrées, les jeunes ont finalement pu partir au sein de leur structure d'accueil marocaine. Or ils n'ont malheureusement pas pu valoriser cette expérience à l'issue de leur stage. Il pourrait être intéressant de les inclure dans le projet de volontariat collectif que la Ville de Nevers a présenté précédemment.

### **M. Azzedine M'RAD, DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté**

Le choix entre les deux dispositifs va dépendre avant tout du projet du jeune. La structure aura pour objectif de l'accompagner vers le bon choix. Le Service Civique est une mission d'intérêt général proposée par une collectivité territoriale ou une association, alors que sur le Corps Européen de Solidarité, les notions d'engagement et d'implication sont plus empreintes dans l'association des jeunes à l'élaboration du projet. Ces éléments offrent un critère de choix ou de distinction entre les deux modalités.

### **Mme Sarah BASTABLE, Céméa de Bourgogne-Franche-Comté**

Le Service Civique et le Corps Européen de Solidarité sont des programmes globalement similaires : les jeunes sont accompagnés dans les deux cas, ils sont rémunérés et sécurisés. Or, la dimension européenne est spécifique au CES qui a l'ambition de construire une proximité entre les différents peuples européens. Cet aspect le différencie du Service Civique, dans lequel on ne retrouve ni cette dimension européenne, ni les formations offertes par la commission SALTO pendant l'expérience de volontariat.

### **Mme Isabelle PERASSO-BIARD, Ville de Nevers**

Le Corps Européen de Solidarité détient un avantage qui a peu été mentionné lors de cette rencontre : la possibilité de réaliser un volontariat en équipe permettant de mêler des jeunes nationaux et internationaux. Ce format de volontariat sera prochainement expérimenté par la Ville de Nevers qui accueillera des jeunes italiens et français. Plus précisément cette mission de volontariat collectif rassemblera 15 jeunes de Mantoue (Italie), Charleville-Mézières et Nevers, trois villes jumelées entre elles, pour participer à la préparation d'un festival annuel.

A l'issue de ce festival, la Ville de Nevers souhaiterait inciter l'association organisatrice à se faire labelliser « partenaire de projet – accueil » et compléter son expérience de collaboration active avec les jeunes *via* le volontariat européen. En effet, l'association accueille chaque année des volontaires en Service Civique ainsi que des stagiaires. L'objectif serait qu'elle amorce un accueil de volontaires européens dans le but que tous ces jeunes puissent s'impliquer dans l'organisation de ce festival.

Dans le cadre de ce festival, les jeunes fabriquent la décoration des différents lieux de représentation ainsi que la signalétique, diffusent les programmes, *etc.* Lors de la manifestation culturelle, ils accueilleront le public et conduiront les compagnies sur le lieu du spectacle. Parmi les jeunes français, certains n'osaient pas s'engager, ce sera donc leur première expérience de mobilité : ils seront sur place, dans leur ville et seront confrontés pour la première fois à la coopération interculturelle et internationale. Ce projet de mobilité collective locale est intéressant car il peut rassurer les jeunes qui aimeraient s'engager mais qui n'osent pas encore.

### **M. Jean-Paul SORNAY, Peuples Solidaires Jura**

L'enquête sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté relève la complexité des plateformes *online* liées au programme, notamment le portail du CES. En effet, l'association souhaiterait accueillir des jeunes à horizon 2022 mais rencontre des difficultés car le portail est d'une part difficile d'utilisation et nécessite d'autre part une certaine aisance en langue anglaise. En outre, les traductions ne sont pas toujours en ligne et les dossiers de dépôt sont souvent compliqués. Il serait nécessaire de simplifier tout le processus et de le rendre accessible pour des non-anglophones.

### **M. Ousmane SYLL, BFC International**

Le partenariat entre la DRAJES et BFC International a pour objectif de répondre aux problématiques citées précédemment : accompagner les acteurs du territoire dans le montage de leurs projets et faciliter au maximum leurs démarches. Bien que l'engagement dans le CES puisse être fastidieux ou compliqué, beaucoup de structures sont présentes au niveau régional comme les Céméa ou la Ville de Nevers, et au niveau national comme l'Agence Erasmus+, pour appuyer les primo arrivants. Cette complexité doit être prise comme une possibilité de proposer des missions de qualité ainsi que d'améliorer l'expérience de volontariat des jeunes. Comme ont pu le rappeler les deux anciennes volontaires qui ont témoigné, leur expérience de mobilité réussie à Nevers a pu être réinvestie dans la suite de leur parcours personnel et professionnel.

De même, les collectivités locales peuvent faire des dispositifs de mobilité de réels outils de politiques publiques de jeunesse et de solidarité en lien avec les acteurs de leur territoire. Ce type de partenariats peut faciliter l'engagement à l'international de nouvelles structures ou de nouveaux jeunes, d'autant que ces programmes de mobilité visent en premier lieu des jeunes qui en seraient éloignés (jeunes issus de QPV, ZRR, *etc.*).

Enfin, comme souligné par Mme MELOSU, il est possible d'aller à la rencontre de certains acteurs du territoire pour découvrir leurs projets sur site et bénéficier de leurs retours d'expérience. Malgré les difficultés, les primo arrivants pourront compter sur l'appui du réseau et des autres structures ressources comme la DRAJES, l'Agence Erasmus+, les collectivités territoriales ou toute autre structure ayant déjà une expérience dans le cadre du CES.

### **Mme Pauline TREISSAC, Région Bourgogne-Franche-Comté**

La Région Bourgogne-Franche-Comté est en charge de la thématique Jeunesse dans le cadre de la SUERA (Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine), présidée par la France pour la période 2020-2021 (présidence collégiale répartie entre les régions PACA, AURA et BFC) et

regroupant 7 états transalpins et 48 régions. Chaque mois, une rencontre de jeunes est organisée, et la Région tenait à remercier BFC International pour son implication, notamment pour sa participation à la prochaine session afin de présenter le Corps Européen de Solidarité aux jeunes.

## **VI. Clôture de la rencontre**

### **Mme Liliane LUCCHESI, Présidente du réseau BFC International**

Mme LUCCHESI remercie tous les participants, membres du comité de pilotage, l'équipe technique de BFC International pour la richesse des échanges dans le cadre cette première Rencontre Régionale des Acteurs du Corps Européen de Solidarité. Le CES est un programme intéressant et pertinent dans la situation actuelle, qui s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans, et profite à tous les profils de jeunes, des plus éloignés au plus proches de la mobilité internationale.

Les trois formules d'engagement (volontariat individuel ou collectif et les projets locaux de solidarité) donnent un panel extrêmement riche pour les jeunes, dans la mesure où l'information les atteignent. L'étude qui a été menée sur le territoire, additionnée à cette rencontre, va permettre d'enraciner le CES en région grâce aux acteurs très actifs et dynamiques. Or, ce dispositif, encore jeune, est largement sous-investi en région alors qu'il y a un potentiel de développement important. C'est pourquoi la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et BFC International ont souhaité mettre en place le comité de pilotage multi acteurs, base de cette richesse, et réfléchir à la manière de mieux faire connaître le dispositif. Le programme prévoit un budget de 9 milliards d'euros avec de nombreux services, notamment une prise en charge financière complète du jeune ainsi qu'un accompagnement de qualité. Il présente donc un fort intérêt pour tous les jeunes de la région et un fort enjeu d'essaimage sur l'ensemble du territoire. Les jeunes, à l'issue de cette période compliquée liée à la pandémie de COVID-19, ont besoin d'avoir cet enrichissement humain, cette valeur ajoutée européenne.

Mme LUCCHESI salue ceux qui s'engagent dans ce dispositif et insiste sur l'importance de la coopération autour du processus de labellisation (qualité et coordination) ; un travail multi acteurs — l'ADN de BFC International — qui existe pour créer des synergies et mutualisations, tisser des liens, favoriser le partage et accompagner tous les acteurs qui souhaitent s'engager dans le CES, ou plus largement dans la mobilité internationale. L'équipe technique est présente pour appuyer les acteurs, tout comme la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté.

### **Mme Nathalie ALBERT-MORETTI, Rectrice de l'Académie de Dijon**

Le lancement du Corps Européen de Solidarité dans le cadre de la *Youth Week* représente une belle opportunité de renforcer la qualité et la diversité de l'offre globale de mobilité européenne et internationale de la région. Les expériences partagées au long de cette rencontre témoignent du fort intérêt pour ces mobilités internationales. Les intervenants ont pu faire part de retours riches, notamment autour de la réciprocité du volontariat, de l'accueil de jeunes internationaux en Bourgogne-Franche-Comté à l'envoi de jeunes bourguignons-franc-comtois à l'international. Il existe un intérêt croissant pour les jeunes d'aller s'enrichir en Europe, ou à l'international, et revenir forts des expériences vécues. Il s'agit toujours de parcours très intéressants et qu'il est important d'encourager.

## **M. Jean François CHANET, Recteur de la Région Académique de Bourgogne-Franche-Comté**

La rencontre régionale de ce jour, ainsi que la présence des agents d'État, sont une manière de montrer à quel point les rôles que les ministres souhaitent voir être joués dans les territoires, soit les fonctions des recteurs de l'éducation nationale de la jeunesse de l'engagement et du sport, sont pris au sérieux. Ce nouveau périmètre ministériel est une manière de renouer avec des objectifs anciens, à l'époque de Jean ZAY et Léo LAGRANGE, avant la Seconde Guerre Mondiale. A cette époque, il existait des raisons fortes, qui subsistent encore aujourd'hui, des objectifs qu'il faut poursuivre.

Il n'est pas nécessaire de rappeler ce qu'étaient la France et l'Europe de la fin des années 30, et les menaces qui pesaient sur cette Europe, dont nous sommes aujourd'hui avertis. Le fait d'organiser la mobilité, la solidarité, l'entraide entre des jeunes européens, plus largement du monde, a un sens tout particulier à notre époque. Il est légitime et souhaitable que la France soit un moteur car la DRAJES, un service désormais rattaché au Rectorat de la Région Académique, s'inscrit dans un collectif - ayant des perspectives interministérielles et multi-partenariales (avec les collectivités territoriales, associations) - dont le but est de faire fructifier les compétences des personnes, dont les organisateurs de la restitution de cette étude qui doivent être remerciés chaleureusement.

L'entraide et les projets de volontariat sont une manière d'apprendre à se connaître soi-même. Les témoignages ont permis de bien illustrer et prouver les changements opérés grâce à une mobilité des jeunes. En tant que père, M. le Recteur CHANET a sensiblement observé un changement entre le départ et le retour de son fils en volontariat européen. Il s'agit d'une expérience marquante, souhaitable pour le plus grand nombre.

La crise sanitaire a imposé beaucoup de contraintes en matière de mobilité, notamment pour la jeunesse qui a beaucoup subi, surtout dans ses déplacements et activités. Ces contraintes étaient en rupture avec les habitudes et les aspirations de ces jeunes, et il semble logique de ressentir comme un appel d'air au sortir de cette crise. Même si la population n'a pas vécu de guerre à proprement parler, il est possible d'évoquer une guerre sanitaire, ayant imposé des contraintes et sacrifices. Il est désormais important de laisser part à l'utopie, donner de l'espérance et de l'élan à une jeunesse qui a beaucoup à apporter si elle est justement écoutée, rassurée et aidée.

# CONTACTS

## Site de Besançon Siège Social

Arsenal - Bâtiment Q  
Place Saint-Jacques  
BP 26163  
25 014 BESANÇON CEDEX  
03 81 66 52 38

## Site de Dijon

85 avenue du Lac – Site  
Anjou (1<sup>er</sup> étage)  
21 000 DIJON CEDEX  
09 83 20 12 03

✉ [contact@bfc-international.org](mailto:contact@bfc-international.org)

🌐 [www.bfc-international.org](http://www.bfc-international.org)  
[www.bfc-burkina.org](http://www.bfc-burkina.org)

 @bfcinternational   
  @Reseau\_BFCI   
  @bfcinternational  
 BFC International   
  Bourgogne-Franche-Comté International